

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

**RAPPORT FINAL D'UN PROJET DE RECHERCHE DU
PROGRAMME BGF**

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale



**QUEL MODE DE REGULATION ET DE GESTION DURABLE
DES RESSOURCES FORESTIERES POUR LA
BIODIVERSITE ? UNE ANALYSE A PARTIR DE LA
COORDINATION LOCALE**

**HOW TO SUSTAINABLY MANAGE FOREST RESOURCES
FOR BIODIVERSITY PRESERVATION? AN ANALYSIS IN
TERMS OF LOCAL CO-ORDINATION**

Programme Biodiversité et gestion forestière
Rapport de fin de contrat

AgroParisTech-ENGREF
UMR Métafort
24 Avenue des landais
63170 Aubière – France
Valérie Angeon et Armelle Caron
Responsables du projet de recherche
Valerie.Angeon@agroparistech.fr
Armelle.Caron@agroparistech.fr

Date : 17/07/2009

N° de contrat : 2006.09
Date du contrat : 18/09/2006

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

TABLE DES MATIERES

Synthèse du rapport final destiné à publication

I. PRESENTATION DES TRAVAUX	111
INTRODUCTION	111
<i>Hypothèse</i>	111
MATERIELS ET METHODES	111
<i>Méthode</i>	222
<i>Sites et cas retenus</i>	222
RESULTATS	222
<i>Résultats</i>	222
DISCUSSION	333
CONCLUSIONS - PERSPECTIVES	444
<i>Bibliographie citée</i>	555
II. ACQUIS EN TERMES DE TRANSFERT	555
III. LISTE DES PRINCIPALES VALORISATIONS DES RECHERCHES	888
<i>Communications orales</i>	999

REMARQUES CONCERNANT CE DOCUMENT

Le présent document rend compte de manière synthétique des résultats théoriques et empiriques obtenus dans le cadre du programme de recherche « Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale » instruit par deux équipes de l'UMR Métafort. Il fait suite à trois rapports intermédiaires livrés au GIP Ecofor.

Un comité de pilotage local réunissant des représentants des institutions (ONF, DRAF, DIREN, Commissariat de Massif, IPAMAC), de l'interprofession (CRPF, PEFC Auvergne) et des naturalistes (CEPA, CNB du Massif Central, LPO/FRAPNA) s'est prononcé sur l'orientation générale du programme de recherche et sur la sélection des terrains d'étude. Ce dernier s'est réuni trois fois au cours de l'étude.

Outre les modalités classiques de valorisation des résultats de recherche (publications, communications à des colloques), des restitutions ont été réalisées sur chacun des terrains d'étude. D'autres pistes de transfert des connaissances sont également envisagées (proposition de sessions de formation initiale et continue organisées par AgroParisTech-ENGREF notamment).

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

SYNTHESE DESTINEE A PUBLICATION

QUEL MODE DE REGULATION ET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIERES POUR LA BIODIVERSITE ? UNE ANALYSE A PARTIR DE LA COORDINATION LOCALE

PROGRAMME BIODIVERSITE ET GESTION FORESTIERE

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

ASPECTS ADMINISTRATIFS ET OBJECTIFS DES RECHERCHES (*une page*)

ASPECTS ADMINISTRATIFS

Date d'engagement : 30 janvier 2006

Montant du budget : 137 519 Euros HT

Cofinancements obtenus (organisme, montant, durée) : Néant

Participants au projet :

Responsables scientifiques du projet :

Valérie Angeon et Armelle Caron, AgroParisTech-ENGREF

Valérie Angeon, Maître de conférences AgroParisTech – ENGREF
Delphine Azoulay, Stagiaire Cemagref, Chargée d'étude AgroParisTech – ENGREF
Monique Bouchaud, Assistante ingénieure Cemagref
Jean-Paul Bousset, Ingénieur-chercheur Cemagref
Armelle Caron, Ingénieure de recherche AgroParisTech – ENGREF
Philippe Chambon, Chargé d'étude AgroParisTech – ENGREF
Claire Choquet, Stagiaire Cemagref
Hélène Gross, Stagiaire Cemagref
Catherine Macombe, Ingénieure-chercheuse (ICGREF) Cemagref
Xavier Niveleau, Stagiaire Cemagref
Laurent Planchet, Stagiaire Cemagref
Yves Poss, IGGREF AgroParisTech – ENGREF
Richard Raymond, Maître de conférences AgroParisTech – ENGREF
Marie Taverne, Ingénieure d'étude Cemagref
Estelle Vicard, Stagiaire Cemagref

MOTS CLES :

Biodiversité forestière, ressources naturelles, pratiques de gestion, apprentissage, lien social, institutions, situation de gestion, capital social, proximité, droits de propriété

OBJECTIFS DES RECHERCHES

Comprendre les conditions et les moyens par lesquels une prise en charge volontaire et *collective* d'objectifs de conservation de la biodiversité est possible

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

I. PRESENTATION DES TRAVAUX (*trois pages*)

INTRODUCTION (problématique)

Le programme de recherche « Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale » porte sur les pratiques de gestion mises en œuvre par les propriétaires forestiers privés dans le Massif central. L'objectif principal de ce programme de recherche est de contribuer à l'analyse des démarches visant à intégrer les principes de durabilité, en particulier en matière de conservation de la biodiversité, dans la gestion forestière. Cet objectif de gestion durable implique que les règles d'usage des ressources forestières soient définies et collectivement respectées, ce qui suppose l'élaboration d'accords et de compromis entre les acteurs parties prenantes. Nous nous intéressons aux conditions d'émergence de ces démarches d'essence collective : quelles actions collectives locales prennent en compte la conservation de la biodiversité ? Comment ont-elles pu émerger ? Peut-on préjuger de leur pérennité ? L'étude comporte également un volet appliqué et porte, dans une perspective comparative, sur six terrains d'étude.

A propos de la biodiversité, le projet rend compte des représentations des acteurs (*i.e.* propriétaires forestiers) ainsi que des modalités de prise en considération de sa conservation dans leurs pratiques de gestion. Nous avons visé à **caractériser les conditions et les moyens qui rendent possible la prise en charge collective d'objectifs relatifs à la biodiversité** et à fournir des clés de lecture sur la façon d'inciter les acteurs à s'investir dans des pratiques de gestion forestière favorables à la conservation de la biodiversité.

Hypothèse

Notre réflexion sur l'émergence de démarches concertées en faveur d'une gestion forestière durable dans le respect de la biodiversité est abordée à travers l'analyse de la cohésion sociale locale. L'argumentaire développé est que l'intensité et la nature des liens sociaux importent dans la conduite d'actions collectives. Le champ des sciences économiques et de gestion se révèle particulièrement pertinent pour analyser les propriétés des relations sociales et les formes d'organisation collective. Les approches théoriques retenues sont celles du capital social (sciences économiques) et des situations de gestion (sciences de gestion). La première, qui définit la propension à l'action collective (Woolcok et Narayan, 2000), traite des relations sociales (nature, forme, intensité) et de leurs effets dans les démarches de projets communs. La seconde appréhende en termes de « situations de gestion » les projets collectifs menés. Il faut entendre par là un ensemble d'acteurs disposant des ressources indispensables à l'accomplissement d'une action collective et qui se sentent investis du devoir d'accomplir ensemble cette action (Girin, 1990). Les deux approches sont complémentaires et s'articulent sur le plan des dynamiques de relations sociales. **L'hypothèse générale** énoncée est que **la qualité des liens sociaux** (appréhendée par le capital social) **joue à la fois sur l'émergence et la stabilité des « situations de gestion »** caractérisant des formes d'action collective. En d'autres termes, nous postulons que les caractéristiques sociologiques des acteurs influent sur leur capacité d'organisation collective. Cette propension à l'action collective est ici appréhendée par des démarches concrètes en matière de gestion forestière et de prise en compte de la biodiversité.

MATERIELS ET METHODES (sites, espèces, protocoles...)

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

Méthode

Conformément à la posture de recherche dont se réclament les chercheurs impliqués dans le projet, l'étude comprend une forte dimension appliquée. Le rapport au terrain est instruit, d'une part, à travers une volonté d'explicitation du réel observé à partir de grilles d'analyse théorique et, d'autre part, par une interaction continue entre acteurs et chercheurs dans une perspective réflexive. Deux types d'investigation ont été menés. Premièrement, nous avons cherché à appréhender les représentations qu'ont les propriétaires forestiers de la biodiversité ainsi que leurs pratiques de gestion. Sur cette base, des entretiens semi-directifs actifs ont été conduits. Ces entretiens ont été alimentés par des grilles d'analyse théorique se référant à l'action collective (théorie des situations de gestion).

Deuxièmement, nous avons mis en place un dispositif d'évaluation des dynamiques d'apprentissage dont font preuve les propriétaires forestiers en matière de gestion durable des ressources naturelles et de préservation de la biodiversité.

Sites et cas retenus

Au total six terrains d'étude couvrant une diversité d'espaces forestiers caractérisés par des dispositifs institutionnels et des dominantes fonctionnelles différenciés¹ : le site Natura 2000 du Mont Bar (Auvergne), la Charte Forestière de Territoire de Volvic (Auvergne), le Parc Naturel Régional du Morvan (Bourgogne), le Plan de Développement de Massif de la montagne Thiernoise (Auvergne), la zone du Groupement de Développement Forestier Monts et Barrages (Limousin) et le Parc National des Cévennes. Deux d'entre eux ont fait l'objet d'une expérimentation *in situ* visant à mesurer l'évolution des pratiques de gestion des propriétaires forestiers. Il s'agit du site Natura 2000 du Mont Bar et du Plan de Développement de Massif de la montagne Thiernoise.

RESULTATS

Résultats

Les principaux résultats de notre travail peuvent se résumer comme suit :

- Les propriétaires forestiers se font une représentation de la biodiversité à travers deux **indicateurs** principaux : la **présence de bois mort** et le **mélange d'essences forestières**.
- **Les actions collectives repérées ne sont pas spécifiquement centrées sur la préservation de la biodiversité.** Pour chacun des sites étudiés en effet, différents modalités d'actions collectives ont été recensées avec un impact plus ou moins important sur la biodiversité.
- Nos résultats d'analyse confirment que **les dynamiques sociales contribuent à la pérennité, la stabilité et la résilience des systèmes écologiques et sociaux (SES)**. Un SES rend compte de l'intrication étroite d'un système écologique et d'un système social. Cette terminologie décrit tout ensemble de systèmes sociaux au sein desquels les relations d'interdépendance entre individus se cristallisent et sont médiatisées par des interactions avec des entités biophysiques et des entités biologiques non-humaines.

¹ Ces terrains ont diversement servi de support à l'instruction de notre réflexion.

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

Nous nous sommes attachés à une exploration des modalités d'action collective et de gestion durable des ressources naturelles forestières en considérant l'importance de la qualité du lien social dans ces processus. Une telle réflexion s'inscrit dans le cadre de l'évolution des référentiels des politiques publiques posant comme pertinentes l'échelle locale (en tant qu'espace d'action) et la prise de décision concertée.

Nous nous sommes alors livrés à une exploration des mécanismes de coordination locale et avons cherché à comprendre quels types de liens sociaux favorisent l'émergence d'un système écologique et social robuste, garant d'une gestion durable des ressources. Nous montrons que si des dynamiques de proximité forte entre acteurs permettent dans certains cas une prise en charge volontaire et collective des ressources naturelles, elles peuvent dans certaines conditions générer des externalités négatives et nuire à la pérennité d'un SES. **C'est donc dans l'articulation entre différentes formes de proximité entre acteurs que se trouvent des pluralités de réponses aux enjeux de gestion collective durable des ressources.**

- Enfin, cette étude montre que **les dynamiques d'apprentissage des propriétaires forestiers sont plus marquées dans un contexte d'action collective que purement individuelle.**

DISCUSSION

Les temps forts de la discussion s'organisent autour des différents résultats produits.

A partir de la grille interprétative des situations de gestion, nous avons mis en évidence, sur l'ensemble des territoires observés, que les acteurs ne s'organisent pas directement autour d'enjeux de conservation de la biodiversité. Les propriétaires forestiers ne savent d'ailleurs pas nécessairement définir ce qu'est la biodiversité. Ils s'en font d'ailleurs un niveau de représentation particulier autour du mélange d'essences et de la présence de bois morts. Autre singularité, il apparaît que les initiatives collectives en matière de gestion des ressources forestières sont relativement faibles. Si ces résultats sont communs à l'ensemble des cas d'étude, il convient de déterminer si ces caractéristiques sont propres au contexte du Massif central (histoire, fonds sociologiques) ou si elles sont davantage contingentes aux cadres institutionnels dans lesquelles s'inscrivent les acteurs. C'est tout l'enjeu des résultats tirés de la réflexion analytique sur les facteurs socio-institutionnels.

Du fait de l'adhésion collective qu'elles requièrent à une échelle territoriale pertinente, les pratiques de durabilité invitent à considérer les institutions de gestion collective des ressources naturelles (Ostrom, 1990 ; Bromley, 1992 ; Schlager et Ostrom, 1992). Il s'agit de caractériser la diversité des formes d'arrangements institutionnels locaux (formels ou non) qui encadrent les usages des ressources déterminés comme des éléments structurels clés pour la pérennité des formes d'action collective qu'ils permettent mais également des ressources qu'ils régulent.

Nous montrons que l'échelle territoriale est une échelle pertinente de mise en commun d'actions collectives en faveur d'une gestion durable des ressources. Cet espace de proximité permet en effet la cristallisation de liens sociaux forts entre acteurs, de nature à favoriser l'émergence d'un système écologique et social robuste, garant d'une gestion durable des

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

ressources. Ce résultat d'analyse sur la constitution d'un espace de proximité entre acteurs s'inscrit en cohérence avec celui que nous avons obtenu dans le cadre de notre expérience de recherche-action².

Ce dispositif consistait à frapper l'attention des propriétaires forestiers par des « faits marquants » ou « marqueurs » (diffusion d'idées nouvelles) et à repérer de quelle manière ces derniers influencent non seulement leur comportement (*i.e.* pratiques de gestion) mais aussi leurs normes d'action (*i.e.* appropriation et défense de nouveaux systèmes de valeurs). Si nous avons pu observer que les mécanismes individuels et collectifs d'apprentissage interfèrent, les résultats sont particulièrement probants dans le cas des dynamiques d'apprentissage collectif. Il apparaît en effet que l'existence d'une identité commune, de laquelle peut se réclamer un collectif de propriétaires forestiers, constitue un terreau fertile favorisant la diffusion et l'intégration de valeurs et normes d'actions en faveur de la biodiversité. Plus largement, cette identité commune s'ancre et trouve à se renforcer à travers des normes sociétales, territoriales. Le changement ne s'opérerait plus tant par l'existence d'un collectif d'acteurs isolés que par le territoire, émanation d'un ensemble d'acteurs situés en interaction. Cette conclusion s'apparente aux résultats de recherche de Coudel *et al.* (2008) sur l'apprentissage en triple boucle caractéristique des processus de gouvernance locale.

En clair, la constitution d'une équipe locale de forestiers qui se retrouve pour des actions communes, quelles qu'elles soient, favorise l'évolution des connaissances techniques, mais aussi de la perception, de la sensibilité au sujet de société qu'est la conservation de la biodiversité. Lorsque les acteurs n'ont pas l'occasion de telles retrouvailles sur un projet partagé, qui peut être de formation ou de découverte, la mémorisation des idées nouvelles, même portées par des faits marquants et connus de chacun, n'est pas constatée.

CONCLUSIONS - PERSPECTIVES

Nous avons exploré sur le plan théorique la question de l'incidence des déterminants sociaux et institutionnels sur les modalités de gestion durable des ressources naturelles. Ce propos s'est décliné sous la forme d'hypothèses de travail que nous avons affinées et illustrées dans le cadre de notre réflexion.

L'ensemble de ces hypothèses nous a permis d'identifier, d'analyser et d'explicitier plus spécifiquement l'importance de la qualité du lien social pour la concrétisation d'actions collectives favorables à une gestion forestière durable qui tienne compte des enjeux de conservation de la diversité biologique.

L'un de nos apports principaux tient dans l'élaboration d'une grille d'analyse mettant en relation les propriétés du lien social et du contexte institutionnel sur la durabilité et la résilience des systèmes forestiers.

² La conduite d'une recherche-action implique une posture particulière de recherche où les chercheurs tout comme les acteurs participent au processus de construction de la recherche mais également à l'expérimentation. Le protocole d'expérience dont nous relatons ici les éléments structurants a fait l'objet d'interactions régulières avec les acteurs ressources présents sur le terrain, a été validé et relayé par eux.

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

Toutefois, pour éprouver ces derniers développements analytiques, il restera à illustrer, à partir de quelques exemples, de quelle manière ces « institutions de propriété commune »³ s'incarnent à travers des dispositifs territoriaux particuliers qui intègrent des principes de durabilité dans la gestion forestière (documents d'objectifs dans le cadre de la mise en œuvre du réseau Natura 2000, chartes forestières de territoires, dynamique collective en vue de l'éco-certification forestière...). Cette appréhension du lien entre dispositif institutionnel formalisé et résilience des systèmes socio-écologiques pourrait ainsi permettre de systématiser la grille de lecture analytique produite.

Bibliographie citée

Bromley D., 1992, *Making the Commons Work, Theory, Practice and Policy*, San Francisco, ICS.

Coudel E., Rey-Valette H., Tonneau JP., Chia E., 2008, « Analyse a posteriori d'une université paysanne au Brésil : quels éléments pour l'insertion territoriale des acteurs ? », *XLV^e colloque de l'ASRDLF*, Rimouski, 25-26-27 août 2008.

Girin J., 1990, « L'analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode », in Martinet Alain-Charles (dir.), *Epistémologie et Sciences de gestion*, Paris, pp. 141-182.

Ostrom E., 1990, *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, CUP.

Ostrom E., 2000, *Private and Common Property Rights* in l'Encyclopédie de Gand : <http://www.allserv.rug.ac.be/~gdegeest/>

Schlager E. et E. Ostrom, 1992, « Property Rights Regimes and Natural Resources : A Conceptual Analysis », *Land economics*, 68, (3), pp.249-262.

Woolcock M., Narayan D., 2000, « Social capital : implication for development theory, research and policy », *The World Bank Research Observer*, n°15, pp. 225-249.

II. ACQUIS EN TERMES DE TRANSFERT (*trois pages*)

(méthodes, recommandations de mise en place et de suivi, coûts, contacts, site de démonstration éventuel...) en se référant dans la mesure du possible aux axes de l'appel à propositions de recherche

Les acquis en termes de transfert sont directement liés aux principaux résultats découlant de notre travail. Les enseignements tirés des terrains étudiés devraient nous permettre de mieux cerner les représentations qu'ont les acteurs de la biodiversité en forêt et d'appréhender leurs pratiques de gestion. Ils amènent fondamentalement à interroger les fondements de l'action publique locale.

(1) De l'appropriation locale des enjeux à la formalisation des pratiques : les acteurs entre représentations et actions

³ Terme relevant de la théorie des droits de propriété. Cette école tend à abandonner depuis le début des années 2000 la référence explicite à la notion de « propriété » et à privilégier celle de « gestion en commun » des ressources.

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

- Des situations de gestion qui ne sont pas directement liées à la conservation de la biodiversité

On peut remarquer qu'aucune situation de gestion ou nébuleuse d'acteurs n'a été directement créée pour répondre à des enjeux de conservation de la biodiversité. Il existe cependant certaines situations de gestion autour d'enjeux qui font intervenir des moyens, qui, eux, influent sur la biodiversité. Mais les acteurs ne se concertent jamais directement sur la biodiversité ni sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Cela vient peut-être de la multiplicité des représentations individuelles de cette dernière. Il s'agit en effet d'une notion qui est appropriée de manière disparate par les acteurs : les représentants d'institutions comme le CRPF, l'ONF ou encore les Conservatoires déclinent de manière très précise l'éventail de définitions alors que nombre de propriétaires forestiers ne savent pas ce qu'est la biodiversité.

- Des indicateurs locaux de biodiversité différemment appropriés

L'enjeu « mélange d'essences » est assez bien approprié par les propriétaires quel que soit le terrain d'étude considéré. En Auvergne, selon les termes du Vice président de la Fédération de Chasse Régionale, les événements climatiques de 1982 et de 1999 auraient « *eu le mérite de faire ressentir qu'un peuplement uniforme était plus sensible (à la tempête) qu'un peuplement mélangé* ». Il convient toutefois de souligner que la réglementation en vigueur est contradictoire avec la promotion du mélange d'essences forestières⁴. « *Il faut au moins 1 ha d'une même essence pour bénéficier des subventions.* » (CRPF). Cette réglementation peut être dommageable notamment pour les petites propriétés forestières qui ne sont alors pas encouragées à diversifier les essences sur leurs parcelles. L'enjeu « bois mort » quant à lui est approprié de façon différente selon les territoires étudiés (représentation du « propre » et du « sale »). Sur ce plan, les logiques institutionnelles prévalent et les propriétaires ont tendance à respecter les conseils qui leur sont prodigués.

On note ainsi qu'une même population de propriétaires forestiers est capable de se représenter des indicateurs de biodiversité à différentes échelles spatiales. En effet, l'indicateur « mélange d'essences » est pertinent à l'échelle du massif alors que l'indicateur « bois mort » est souvent considéré à l'échelle de la parcelle. La communication, envers tout public, devrait en tenir compte pour promouvoir la biodiversité. Aussi, dans ce but, il paraît important de déterminer des indicateurs localement adaptés (ici, mélange d'essences et bois mort). Il faut ensuite repérer les objectifs des groupes à l'œuvre dont les actions ont un impact sur la biodiversité. Une connaissance des indicateurs de biodiversité locaux et des enjeux à l'œuvre permet de déterminer une politique de communication localement adaptée ainsi que le meilleur acteur pour la porter. Il s'agit de créer un événement, dans ses différentes composantes de réalité concrète, de message et de porteur de celui-ci, qui puisse être médiatisé, et constituer un fait marquant qui contribue à la mémorisation de concepts nouveaux.

(2) Qualité du lien social, action collective et robustesse des systèmes écologiques et sociaux

- Des liens sociaux qui dynamisent les actions collectives

⁴ Les textes évoqués ici sont ceux qui précisent les modalités de reconstitution des forêts après les tempêtes de 1999. Ils ont été perçus, par les acteurs de terrain, comme favorables au reboisement monospécifique de résineux, puisque les modalités de contrôle de la régénération naturelle faisaient courir un risque de remboursement des aides au bénéficiaire.

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

Nous avons posé l'hypothèse des liens sociaux comme facilitateurs de l'action collective. De l'analyse des terrains d'étude, on peut conclure que les liens forts sont une condition nécessaire mais non suffisante à l'action collective. La présence d'un individu moteur reste capitale. Par ailleurs, la dynamique de liens faibles caractérisée par des individus porteurs d'informations nouvelles, souvent extérieurs au territoire, joue sur la propension des acteurs locaux à adopter de nouvelles pratiques. Encore faut-il qu'il existe des relais locaux légitimement reconnus pour en faciliter la diffusion et le portage.

Est ainsi confirmé le rôle de l'animateur, qui doit d'une part obtenir une reconnaissance locale, où sa personnalité et le choix des contacts qu'il noue et de son programme de travail s'additionnent, et d'autre part faire appel à des porteurs de message externes, qui renforcent, complètent, enrichissent les manières de penser locales.

- Les actions collectives n'ayant pas pour enjeu la biodiversité : une porte d'entrée pour une coordination future autour de cet objet ?

Toute action collective, qu'elle ait un impact direct ou non sur la préservation de la biodiversité, est à encourager. Les actions collectives qui n'ont pas d'impact direct sur la préservation de la biodiversité permettent en effet la mise en place d'un réseau. Les liens tissés entre les acteurs à cette occasion sont alors susceptibles d'être réactivés pour d'autres actions ayant trait plus spécifiquement à la biodiversité.

(3) Apprentissage et évolution des pratiques de gestion forestière

L'ensemble des résultats de notre étude interroge fondamentalement l'action publique locale. S'il apparaît que les dynamiques d'actions collectives locales importent pour impulser des pratiques de durabilité intégrant des objectifs de conservation de la biodiversité, alors les conditions d'une telle atmosphère locale devraient être suscitées. En particulier, l'action pourrait être orientée autour des axes déclinés ci-après.

- La communication et l'animation seraient profitables à l'émergence et à la stabilisation d'actions collectives pour la gestion des ressources

La communication, sur des sujets comme le lien entre bois mort et biodiversité par exemple et sur d'autres indicateurs de biodiversité locaux, apparaît comme un mot d'ordre quel que soit le terrain d'étude considéré. Il faut mobiliser tous les supports possibles pour diffuser ces informations auprès des propriétaires mais également auprès du grand public : bulletins d'information (via le CRPF ou l'ONF), réunions publiques organisées par le CRPF, panneaux d'information dans les bois... Nombre de ces supports existent déjà ou sont en passe d'être utilisés mais gagneraient davantage à être adaptés aux besoins locaux⁵. Dans une zone proche d'une agglomération importante, où le nombre de propriétaires est tel qu'on ne peut pas tous les contacter individuellement et dans un contexte où les nouveaux propriétaires sont de plus en plus urbains, il faut songer à l'utilisation d'autres médias afin de toucher le plus grand

⁵ Dans un site comme celui du Mont Bar par exemple, le besoin de communication va de pair avec un besoin d'animation ciblée auprès des propriétaires et du grand public (courriers personnels aux propriétaires ou diffusion via la mairie ; panneaux d'information destinés au grand public). Il faut de plus, et ce site l'illustre bien, insister, pour le sujet bois mort, sur l'absence de contradiction entre conservation de la biodiversité et valorisation énergétique.

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

nombre d'individus. Par ailleurs, la perspective de changement climatique amène s'interroger sur la prise en compte d'éléments de prospective (évolution des essences par exemple) dans la gestion des ressources forestières.

- Des modalités collectives d'apprentissage

Les apprentissages sont plus marqués dans un contexte collectif (avec création et appropriation de valeurs nouvelles), que dans un contexte purement individuel. La diffusion de l'apprentissage sera d'autant plus efficace que l'on met en œuvre des dispositifs qui favorisent l'émergence d'une culture locale de la « forêt bien gérée ». La capacité des groupes de propriétaires à faire évoluer leurs pratiques est d'autant plus importante qu'ils se sentent investis sur leur territoire c'est-à-dire contribuent à déterminer des choix d'aménagement et participent, plus largement, à sa gouvernance.

- Des pratiques de gestion à développer : la certification a-t-elle un impact réel sur la préservation de la biodiversité ?

Nous proposons ici non pas une recommandation générale mais une réflexion sur les systèmes de certification forestière : peut-on considérer que ces derniers puissent aider ou tout du moins influencer sur la conservation de la biodiversité ? Nous nous sommes intéressés au système PEFC (*Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes*). Ce dernier est le plus répandu en Auvergne et est soutenu par l'ONF et le CRPF.

La certification est une procédure dont le but est de garantir aux utilisateurs et aux consommateurs que les produits ou les services dont ils sont acquéreurs sont conformes à une série de règles ou de normes fixées préalablement⁶. Ce besoin en bois certifié provient des secteurs de transformation de la filière bois et se répercute sur les propriétaires forestiers, qui, s'ils veulent vendre, se voient obligés d'adhérer à PEFC. Comme le dit clairement un propriétaire rencontré : « *PEFC : personne n'y croit mais tout le monde adhère parce qu'on est obligé. Les gens adhèrent parce qu'ils veulent vendre* ». Les propriétaires n'ont aucune compensation économique en adhérant à PEFC mais ils ont accès à un marché de bois certifié. Les 19 engagements volontaires de gestion durable « *n'ont rien de révolutionnant. Il faudrait faire bien plus mais malgré tout, c'est un petit plus par rapport à la gestion actuelle* » (PNR du Livradois Forez). Ces engagements relèvent souvent du bon sens mais ils ont le mérite d'être spécifiés dans les clauses du contrat : le propriétaire qui adhère à PEFC par obligation en prend au moins connaissance. Cela l'aura fait réfléchir et prendre conscience qu'une forêt se gère et qu'il y a d'autres aspects que la production de bois. Pour la question de la conservation de la biodiversité qui nous occupe dans ce rapport, il semble que PEFC puisse être un bon vecteur d'information auprès des propriétaires.

Au-delà de ces diverses recommandations, notre travail tend à confirmer l'importance de l'apport des sciences sociales pour entreprendre un travail analytique fin visant à expliciter ce qui motive les actions des propriétaires forestiers, favorise l'évolution de leurs pratiques de gestion dans le sens d'un meilleur respect de la biodiversité et facilite l'aide à la décision publique.

III. LISTE DES PRINCIPALES VALORISATIONS DES RECHERCHES

⁶ <http://www.pefc-france.org/certification.asp?art=1575>

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

(1 page maximum)

- Articles scientifiques publiés, sous presse, soumis et en préparation

Angeon V., Caron A., 2009, « Quel rôle de la proximité dans l'émergence et l'adoption de modes de gestion durable des ressources naturelles ? », *Natures Sciences Sociétés*, (à paraître).

Azoulay D., Angeon V., Bouchaud M., Caron A., Macombe C., Taverne M., « Actions collectives, gestion forestière et biodiversité : l'exemple de deux territoires auvergnats », *Revue Française Forestière* (en révision).

- Articles de vulgarisation publiés, sous presse, soumis et en préparation

Présentation du programme de recherche dans une lettre d'information électronique consultée par les acteurs du monde forestier (<http://www.centre-forestier.org/132.php>).

- Participations aux colloques nationaux ou internationaux (communication orale et poster)

Communications orales

Angeon V., Caron A., 2008, « Le rôle de la proximité dans l'émergence et l'adoption de pratiques de gestion durable de la forêt : l'exemple de deux territoires forestiers auvergnats », Colloque International *La problématique du développement durable vingt ans après : nouvelles lectures théoriques, innovations méthodologiques et domaines d'extension*, 20-22 novembre 2008.

Bouchaud M. 2008. Prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de gestion des propriétaires forestiers privés. Colloque Perception (Synergie). 31 janvier et 1er février 2008 sur la gestion forestière intégrée. Saint-Anthème (France). Compte-rendu du colloque Perception, pages 27-31.

Angeon V., Caron A., 2007, « How to manage forest resources regarding biodiversity? The consistency of a collective response », Joint Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française, 44th Congress), Paris, August 29th - September 2nd 2007.

Angeon V., Caron A., 2007, « En quoi les modes de gestion collective des ressources forestières favorisent-ils la préservation de la biodiversité ? L'exemple de deux territoires auvergnats », *Les dynamiques territoriales : débats et enjeux des différentes approches disciplinaires*, XLIII^e Colloque de l'ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française), Grenoble et Chambéry, 11-12 et 13 juillet 2007.

Angeon V., Caron A., 2007, « Collective action and forest resources sustainable management », 13th APDR Meeting (Portuguese speaking countries meeting for regional science), *Recreating and valuing territories*, University of Azores – Angra do Heroísmo, Azores, 5-7 July 2007.

Azoulay D., Angeon V., Bouchaud M., Caron A., Macombe C., Taverne M., 2007, « Coordination des acteurs et intégration des enjeux de conservation de la biodiversité : le cas

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

d'une forêt périurbaine française », *Gouvernance des territoires périurbains*, 75^e Colloque de l'ACFAS (Association francophone pour le Savoir), Québec, 7-11 mai 2007.

Azoulay D., Angeon V., Bouchaud M., Caron A., Macombe C., Taverne M., 2006, « Action collective et biodiversité : l'exemple de deux territoires forestiers auvergnats » Colloque *Biodiversité, Espaces et Sociétés*, Montpellier, 7-8 décembre 2006.

Angeon V., Caron A., 2006, « Action collective et gestion des ressources naturelles forestières. Une analyse en termes de coordination d'acteurs », *Fifth Proximity Congress*, Bordeaux, 28 - 30 June 2006.

Posters

Bouchaud M., Macombe C., Choquet C., Niveleau X, 2008. Learning the sustainable management of forests? The Massif Central (France) case. ICAS International scientific conference Sustainable forest management in a changing environment, Bucharest, ROM, 23-25 October 2008

- Rapports de fin d'étude (mémoires de master, de DEA, thèses...)

Choquet C., 2008, « Simulations des jeux d'acteurs: comment favoriser une démarche d'action concertée en faveur de la biodiversité forestière », Mémoire de Diplôme d'agronomie approfondie Systèmes de production environnement et territoires, INP-ENSAT (Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse), 53 pages + annexes, septembre 2008.

Niveleau X., 2008, « Quelle place pour la forêt au sein du paysage ? Le cas de la montagne Thiernoise, un territoire rural en mutation », Master en sciences de la vie et de l'environnement « Espaces ruraux et péri-urbanisation », Université de Rennes I, 47 pages + annexes, septembre 2008.

Planchet L., 2007, « Actions collectives en forêt privée : la biodiversité est-elle gérée ? Deux études de cas en Massif central », Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'ENSAR, spécialisation « Génie de l'environnement », septembre 2007.

Vicard E., 2007, « Evaluation des apprentissages des propriétaires forestiers à une gestion durable de la forêt. Elaboration d'une méthode », Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'ENSAT, septembre 2007.

Gross H., 2007, « Les actions collectives liées aux forêts privées : quelle place pour la biodiversité ? Le cas de la Montagne Thiernoise et de la Châtaigneraie Cévenole », Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'ENSAT, Option « Qualité de l'environnement et gestion des ressources », septembre 2007.

Azoulay D., 2006, « Biodiversité forestière : peut-on la gérer de manière collective ? Deux études de cas auvergnates », Mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, spécialisation "Génie de l'environnement", Rennes, septembre 2006.

Quel mode de régulation et de gestion durable des ressources forestières pour la biodiversité ? Une analyse à partir de la coordination locale

- Communications dans les médias

Néant.

- Expertises

Participation de Yves Poss et Catherine Macombe au symposium de préparation du programme de recherche européen sur la forêt et la filière bois qui s'est tenu à Lahti (Finlande) les 22 et 23 novembre 2006 (« Speed-up innovations forest-based sector technology platform in action »).

Participation de Yves Poss au groupe d'ingénieurs généraux réunis autour de Jean-Marie Ballu pour préparer le rapport commandé par le Président de la République à M. Jean Puech, ancien ministre.

- Enseignements

Néant à ce jour. Toutefois le montage de sessions de formation initiale et continue est envisagé.

- Autres

Néant.